

## **Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 mai 2020**

**Présents : M. Alain DOSSO, M. Rémi FOULON, M. Eric MAITROT, M. Evert ARRIVE, Mme Valérie BAILLEUX RAMEAUX, M. Rémy DOSSO, Mme Amélie FEUVRIER, M. Romaric FOULON, M. Didier RAIMBERT, Mme Nadine RAIMBERT et M. Grégoire VENTURI.**

**Secrétaire de séance :** M. Eric MAITROT est nommé secrétaire de séance.

### **Délégations du Conseil Municipal au Maire :**

Le Maire expose que les dispositions de l'article L.212-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur Le Maire les délégations suivantes :

1° de prendre toute décision concernant la présentation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

2° de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y référés ;

3° de prononcer la délivrance et le reprise des concessions dans les cimetières ;

4° d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

### **Arrêtés – Délégation du Maire :**

Le Maire expose que les dispositions de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Maire de déléguer au premier adjoint et au deuxième adjoint un certain nombre de compétences.

- Au Premier Adjoint, il est arrêté, à compter du 23 mai 2020, les délégations pour intervenir dans les domaines concernant les Finances publiques, l'état-civil, l'urbanisme, la gestion des services techniques et la prévention des risques.  
Ainsi, il sera amené à présenter et suivre les différents budgets, à signer les différents documents de l'état civil, de l'urbanisme, et de l'encaissement ou paiement des recettes et dépenses sur les différents budgets.
- Au Deuxième Adjoint, il est arrêté, à compter du 23 mai 2020, les délégations pour intervenir dans les domaines concernant l'environnement, la forêt, la gestion de la salle communale.  
Ainsi, il sera amené à signer les différents documents de l'ONF relatifs à la cession de bois, ou autres, à condition qu'il ne soit pas partie prenante, de la gestion de la salle en lien avec le ou la Présidente de la commission de fêtes.

Les présentes délégations étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte, sans délai de toutes décisions prises et actes signés à ce titre.

### **Composition des commissions :**

Le Maire rappelle le fonctionnement qu'il souhaitait des commissions ; elles devront se réunir rapidement afin de désigner un Président et d'établir des objectifs pour la mandature. Le Président devra convoquer sa commission au moins une fois par an. Le nombre des membres n'est pas fixe et sera désigné par le Conseil Municipal lors de la constitution des commissions.

Après délibération, le Conseil Municipal procède à la constitution des commissions comme suit :

**Commission des bois :** Evert ARRIVE – Rémy DOSSO – Romaric FOULON – Eric MAITROT – Nadine RAIMBERT – Grégoire VENTURI

*La commission se réunira le vendredi 05 juin 2020 à 19 h 00 pour élire le Président*

**Commission chemins - voirie :** Evert ARRIVE – Rémi FOULON – Romaric FOULON – Didier RAMBERT

*La commission se réunira le mardi 02 juin 2020 à 19 h 30 pour élire le Président*

**Commission bâtiments-urbanisme :** Valérie BAILLEUX-RAMEAU – Amélie FEUVRIER – Rémi FOULON – Nadine RAIMBERT

*La commission se réunira le mardi 02 juin 2020 à 19 h 00 pour élire le Président*

**Fêtes, cérémonie, animation :** Evert ARRIVE – Valérie BAILLEUX-RAMEAU – Rémy DOSSO – Amélie FEUVRIER – Nadine RAIMBERT

*La commission se réunira le mercredi 02 juin 2020 à 18 h 30 pour élire le Président*

**Employé communal :** Romaric FOULON – Didier RAIMBERT – Grégoire VENTURI

*La commission se réunira le lundi 01 juin 2020 à 18 h 00 pour élire le Président*

**Finances :** Alain DOSSO – Rémi FOULON – Nadine RAIMBERT

**Appel d'offres :** à la demande des conseillers municipaux elle sera composée des présidents élus par les différentes commissions.

### **Désignation des délégations :**

Le Maire invite les Conseillers Municipaux à procéder à la constitution des différentes délégations non attribuées lors de la réunion d'installation du Conseil.

**Communes forestières :** à la demande des conseillers municipaux le membre titulaire et suppléant sera désigné par la commission des bois.

**Correspondant(e) défense :** est désignée Valérie BAILLEUX-RAMEAU

**Correspondant(e) sécurité routière :** à la demande des conseillers municipaux le membre titulaire et suppléant sera désigné par la commission chemins-voirie.

**Correspondant(e) RPI :** est désignée Valérie BAILLEUX-RAMEAU

**Automate d'alerte :** La Préfecture dispose d'un automate d'alerte qui a pour but d'informer lorsque survient des événements importants sur le territoire de la commune (crues, alerte météo, pollution atmosphérique, etc...). Le conseil municipal décide d'établir une liste de 6 élus, classée par ordre de priorité d'appel comme suit :

Rémi FOULON – Romaric FOULON – Evert ARRIVE – Nadine RAIMBERT – Valérie BAILLEUX-RAMEAU – Didier RAIMBERT.

### **ONF :**

Le Maire donne la situation des affouages. Il informe le Conseil Municipal de la mise en vente, en juin, de la parcelle 10 et de début des travaux dans la parcelle 4 à compter du 02 juin 2020.

Il donne lecture d'un devis ONF concernant l'assistance technique et administrative à la conduite de dossier d'aide pour les travaux programmés sur parcelle 53.

Le devis est mis dans l'attente de décision de la commission et il est demandé de vérifier si cette demande n'avait pas déjà été faite lors de l'origine de l'instruction du dossier (premier passage).

### **Canalisations cassées au carrefour :**

Suite à la rupture de canalisations au carrefour, se sont retrouvés sur place M. Nicolas SCHMIT, M. Alain MENIGOT (du département), M. Alain DOSSO, Maire et M ; Rémi FOULON, premier adjoint.

Pour M. SCHMIT, au vu de la complexité du réseau à ce niveau, il est difficile de proposer une solution sans risques de cassures.

Il est donc proposé en accord avec M. MENIGOT, une reprise du virage avec un allongement du trottoir qui sera franchissable par les camions.

Dans ces conditions, l'entreprise SCHMIT TP, a adressé un devis d'un montant de 8 466,89 euros TTC. Il est précisé que durant la durée des éventuels travaux un arrêté devra être pris pour modifier la circulation.

Le Conseil Municipal demande à la commission des chemins et de la voirie d'étudier le devis et mettre en concurrence si besoin. Le Maire va se renseigner auprès du Département afin de savoir ces travaux peuvent être subventionnés.

### **Travaux salle communale :**

Le Maire remercie les conseillers présents lors de la réunion qui s'est tenue le jeudi 28 mai 2020 en présence de l'architecte, de l'entreprise Arnoult et de l'entreprise SCHMIT TP.

Il a été relevé les points suivants :

- mauvaise accroche des portes de la baie vitrée
- reprise de la finition de la casquette et écoulement d'eau
- absente ferme- porte sur la porte sanitaire handicapée
- chéneau arrière colmaté
- mauvaise fermeture de la porte entrée de la cour

Une réunion de réception des travaux est prévue dans deux semaines (jour à définir)

Le Maire informe le conseil Municipal que la commune a reçu ce jour de Bureau Véritas : le rapport des vérifications réglementaires après travaux, le rapport final de contrôle technique et l'attestation de vérification du respect des règles d'accessibilité aux personnes handicapées.

**SATESE :**

Le Maire donne le compte rendu de la visite de la station qui s'est déroulée le 26 mai 2020.

**Questions et informations diverses**

- Travaux SIVOM 2021 : réunion avec IDEGEO le jeudi 04 juin à 9h45
- Frais fonctionnement école Veuxhaulles 2019
- Devis SCHMIT TP : aménagement d'une place handicapée
- Robinetterie évier à changer
- Commémoration aux monuments : la Maire demande la présence des conseillers.
- Il est fait un point sur la distribution des masques (toujours en cours)

La séance est levée à 22 h 15

**Le Premier Adjoint**

**Rémi FOULON**

**Le Maire**

**Alain DOSSO**